**arrêté**

**Volet : Gestion Proximité des Biodéchets**

* **Dossier Technique -**

*[x]*  **Dossier technique** | *[ ]*  Indicateurs Performance | *[ ]*  Dossier financier

Seule la transmission de dossiers complets fera l’objet d’un examen de demande

**LES AIDES de l’ADEME**

**NE CONSTITUENT PAS UN DROIT DE DELIVRANCE ET N’ONT PAS DE CARACTERE SYSTEMATIQUE Il est conseillé de contacter en amont l’ADEME** **Nouvelle Aquitaine pour tous renseignements ou conseils relatifs au montage et au dépôt de votre dossier**

*Dans ce document, les parties grisées et en italique précisent les attendus des financeurs pour les paragraphes concernés.*

Il est impératif de rendre ce dossier complété **au format texte modifiable** (type word).

|  |
| --- |
|  |
| **Volet Gestion proximité Biodéchet** :Votre projet concerne la mise en place d’un **programme de développement des différents modes de gestion de proximité des biodéchets sur votre territoire.** Il comprend un déploiement des investissements, plans de communication/formation, et dispositifs de suivi des sites et du programme (caractérisation, enquête de pratique, ...) afin de vérifier l’atteinte des objectifs de généralisation et de réduction. |
| ***Nouveauté*** Le [Réseau Compost Citoyen Nouvelle Aquitaine](https://nouvelle-aquitaine.reseaucompost.fr/actions) est à votre disposition pour vous présenter leurs services : suivi de site par logiprox, « label » site vitrine, annuaire des acteurs, forum, mutualisation d’outils de communication, ... Il pourra à l’appui de votre dossier vérifier la prise en compte de points importants : montée en compétence, organisation de l’exploitation des sites, registre de suivi, apport broyat, typologie d’acteurs à impliquer, …   |
| RECAPITULATIF DES PIECES A JOINDRE AU DOSSIER | [ ]  Rapport final de diagnostic ou d’étude préalable au déploiement de la gestion de proximité dont résultat enquête, caractérisation … |
| [ ]  Délibération relative au déploiement de la gestion de proximité des biodéchets |
| [ ]  Devis éventuels communication/formation et équipements |
| [ ]  Attestation/Convention de mutualisation des broyeurs à végétaux |
| [ ]  Justificatifs statut maître composteur, guide composteur, ...[ ]  Fiche de poste correspondante |
| [ ]  Fichier excel « 2.IndicateurPerformance 2022 »[ ]  Fichier excel « 3.financier\_GProxTriBio 2022 » |

|  |
| --- |
| **RAPPEL des dépenses éligibles** |
| Sont éligibles :* Les investissements matériels concernant la gestion de proximité des biodéchets (compostage partagé, en établissement, bioseaux, brass-compost, petit équipement d’analyse, ...)
* Les moyens nécessaires à l’évaluation/suivi de l’opération : enquête pratique, …
* les actions associées de communication/formation/animation
* l’animation/accompagnement par des relais de terrain dédiés aux biodéchets
 |
| Ne sont pas éligibles :* Les actions et équipements encourageant l’alimentation animale pour éliminer les déchets organiques,
* Les équipements individuels (composteurs, broyeurs…)
* Les sécheurs de biodéchets
 |

|  |
| --- |
| SOMMAIRE |
| [1 Tri à la source des biodéchets 4](#_Toc97197967)[1.1 Préalables 4](#_Toc97197968)[1.2 Description de l’existant et cadre de l’opération 6](#_Toc97197969)[1.3 Contexte de l’opération 8](#_Toc97197971)[1.4 Gisement, objectifs attendus de l’opération 9](#_Toc97197972)[1.5 Gouvernance et mobilisation autour du projet 9](#_Toc97197973)[2 Programme de déploiement de la gestion de proximité des biodéchets 10](#_Toc97197974)[2.1 Objectifs attendus du déploiement de la gestion de proximité 10](#_Toc97197975)[2.2 Description du déploiement de la gestion de proximité 10](#_Toc97197976)[2.3 Estimation des coûts de la gestion de proximité 11](#_Toc97197977)[2.4 Programme d’actions et Planning prévisionnel du deploiement de la gestion proximité 11](#_Toc97197978)[3 Engagements des bénéficiaires 13](#_Toc97197979)[4 Annexe : exemple de tableau de présentation de l’offre territoriale tri a la source des biodéchets 14](#_Toc97197982) |

# Tri à la source des biodéchets

## Préalables

### Avancée du Programme Local des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Etape | Avancée | Calendrier : |
| * [1 Rédiger le projet de PLPDMA](http://www.plpdma-guide-ademe.fr/rediger-le-projet-de-plpdma-1.3.5.1.html)
 | [ ]  |  |
| * [2 Présenter le projet consolidé de PLPDMA à la CCES](http://www.plpdma-guide-ademe.fr/presenter-le-projet-consolide-de-plpdma-a-la-cces-et-organiser-les-debats-1.3.5.2.html)
 | [ ]  |  |
| * [3 Consolider les avis](http://www.plpdma-guide-ademe.fr/consolider-les-avis-et-le-cas-echeant-modifier-le-projet-1.3.5.3.html)
 | [ ]  |  |
| * [4 Adopter le PLPDMA](http://www.plpdma-guide-ademe.fr/adopter-le-plpdma-1.3.5.4.html)
 | [ ]  |  |
| * [5 Publier le PLPDMA et communiquer sur la prévention des déchets](http://www.plpdma-guide-ademe.fr/publier-le-plpdma-et-communiquer-sur-la-prevention-des-dechets-1.3.5.5.html)
 | [ ]  |  |
| * [6 Transmettre le PLPDMA au Préfet et à l’ADEME](http://www.plpdma-guide-ademe.fr/transmettre-le-plpdma-au-prefet-et-a-lademe-1.3.5.6.html)
 | [ ]  |  |

Pour en savoir plus : http://www.plpdma-guide-ademe.fr/portail.html

### Plus-value et cohérence de l’opération avec d’autres démarches du territoire

|  |  |
| --- | --- |
| Démarches existantes sur le territoire | Plus-value et cohérence de l’opération |
| [ ]  Territoire de projet économie circulaire (ZDZD ou CODEC)Date de fin : … Service porteur de la démarche : … | …………………………………………………………………………….... |
| [ ]  Territoire de projet énergie positive (TEPOS)Date de fin contrat : … Service porteur de la démarche : … | ……………………………………………………………………………... |
| [ ]  Ecologie Industrielle et Territoire (EIT)Date de fin contrat : … Service porteur de la démarche : … | ……………………………………………………………………………... |
| [ ]  Territoire de projet alimentaire (PAT[[1]](#footnote-1))Date de fin : … -Service porteur de la démarche : …Financeurs : ……………………… | ……………………………………………………………………………... |
| [ ]  Lauréat de l’appel à projet OPréVertDate de fin de contrat : ………….. - | ……………………………………………………………………………... |
| [ ]  Contrat ADEME de mise en œuvre tarification IncitativeDate de la mise en œuvre effective de la TI : ……………….. | ……………………………………………………………………………... |
| [ ]  Plan Protection de l’Atmosphère[ ]  Présence de mesures de lutte contre l’écobuage (cf.annexe) | ……………………………………………………………………………... |

### Connaissance des coûts et saisie de la matrice

La modernisation des politiques d’économie circulaire passe par des choix qui doivent être éclairés par une bonne connaissance des coûts dont la généralisation du tri à la source des biodéchets. Les aides Déchets Economie Circulaire de l’ADEME Nouvelle Aquitaine aux collectivités, sont désormais conditionnées à la réalisation de leur matrice de connaissance des coûts et leur validation sur la plateforme nationale de l’ADEME.

|  |
| --- |
| [ ]  Oui, dernière année de saisie ………. |
| [ ]  Non, | Engagement de remplissage de la matrice (formation, …) : ………………………………………………………………………….…………………………………………………………………………………………………………………………………………….. |

Formation : https://formations.ademe.fr

### Contribution enquête pour l’Observatoire Régional Déchets Economie Circulaire

|  |  |
| --- | --- |
| Avoir répondu à l’enquête « collecte » de l’Observatoire Régionale des Déchets Economie Circulaire (ORDEC) réalisée par l’AREC | [ ]  Oui [ ]  NonDate des données fournies à l’enquête : …………… |

### Réalisation des études préalables :

|  |  |
| --- | --- |
| Etude préalable Biodéchets\* | [ ]  Oui, étude réalisée en interne[ ]  Oui, étude réalisée en externe, Date de réalisation : … Prestataire :…… |
| Etude d’optimisation SPPGD et intégration d’une Tarification Incitative | [ ]  Oui, année de réalisation : ………………[ ]  Non |
| Estimation du gisement biodéchets par caractérisation des OMr | [ ]  Oui, année de réalisation : ………………[ ]  En interne [ ]  par un prestataire externe |

\* *Une étude préalable devra contenir à minima une évaluation du gisement, une répartition géographique de l’offre du Tri à la source des biodéchets et des unités de valorisation, retour au sol.*

## Description de l’existant et cadre de l’opération

### Présentation du porteur

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de la collectivité /porteur du projet |  |
| Code acteur Sinoé : |  |
| Typologie Sinoé du Territoire |  |
| Compétence de la collectivité en matière de déchets – économie Circulaire :: |  |
| Population totale | Nombre d’habitant :Ménages (nb de foyers) : Producteurs autres (nb de professionnels) :  |
| Caractéristiques de l’habitat :Données INSEE(Année des données : ….) | % résidences principales de type collectif : % résidences principales de type individuel :% résidence secondaires : |

*Possibilité de mettre une cartographie.*

*Décrire les spécificités constituant le territoire : rurale, urbain, mixte, touristique, …*

### Présentation mode de gestion actuelle des déchets et des performances flux

#### Etat des lieux des flux et des performances kg/hab

***De manière synthétique,*** *présenter* ***l’évolution*** *des flux et de leurs performances : DMA, OMr, recyclables secs, verre, déchets alimentaires, déchets verts en déchetterie et/ou collecte en porte à porte… avec les ratios de production annuelle de déchet par habitant, les taux de recyclage sur le territoire*

#### Mode de gestion actuelle des déchets pris en charge par le SPPGD

***De manière synthétique****, description de l’organisation actuelle de la collecte, valorisation, élimination des déchets pour les différents flux : OMR, recyclables secs, verre, déchets alimentaires, déchets verts…*

*Modalités et les fréquences de collecte, Accès en déchèterie*

#### Mode de gestion actuelle des déchets d’’activité économiques

|  |  |
| --- | --- |
| Limite de prise en charge par le service public mentionnée dans le guide collecte (l/semaine) | ……………………………………. |

*Situation existante pour les déchets d’activité économique (SPPGD / hors SPPGD) et notamment les gros producteurs de biodéchets, service proposé[[2]](#footnote-2) : prévention, collecte, accès en déchèterie, ….*

#### Mode de financements existants ou en projets

*Mode de financements existants pour les usagers et les professionnels : TEOM, RS, tarification incitative, …*

### Présentation du Tri à la source des biodéchets existant sur le territoire

Les paragraphes suivants pourront être présentés notamment **sous format tableau ou cartographique**. Il peut également être judicieux de proposer un synoptique des flux biodéchets/organique dans le cadre du SPPGD et au-delà SPPGD.

#### Gestion proximité des biodéchets **existante** sur le territoire

*bilan qualitatif et quantitatif des opérations déjà menées :*

* *en compostage indivduel (date de démarrage, nombre de composteurs distribués, taux de couverture, taux de foyers en habitat individuel compostant, tonnage détourné par an)*
* *en compostage partagé (date de démarrage, nombre de sites installés, nombre moyen de foyers compostant par site, taux de couverture, tonnage moyen détourné*
* *en compostage autonome en établissement : date de démarrage, nombre de site installés, taux de couverture, quantité détourné/an, typologie petit et gros producteurs, rôle collectivité*

***Le bilan quantitatif devra être présenté dans le fichier excel « 2.IndicateurPerf 2022 ».***

*Points forts et d’améliorations du développement de la gestion de proximité*

#### Déchets verts : gestion **existante**

*Type de collecte en déchèterie et/ou en porte à porte.*

*En déchèterie, conditions d’accès déchets verts issus des ménages et des professionnels dont communes, …*

*Destination des déchets verts (broyage, compostage, utilisation en direct retour au sol, utilisation en structurant, …)*

*Point forts et améliorations de la gestion ressource déchets verts*

#### Collecte en porte à porte **existante des biodéchets**

***Le bilan quantitatif devra être présenté dans le fichier excel « IndicateurPerf.2022 »***

*Typologie des producteurs collectés (école, restaurateur, …)*

*Progression de la quantité collectées /an,*

*Secteur géographique concerné*

*Présence d’offres privées pour les non assimilés (notamment > 10 t/an)*

*Consignes de tri et nature des biodéchets collectés.*

*Destination des biodéchets : compostage, méthanisation, …*

*Points forts et d’amélioration de la filière collecte séparée des biodéchets*

## Contexte de l’opération

### Scénario de gestion optimisé retenu et/ou mode de financement futur

|  |  |
| --- | --- |
| mise en œuvre d’un scénario optimisé en projet | [ ]  Oui, début – fin :………………………. |
| mise en œuvre d’une tarification incitative en projet | [ ]  Oui, date effective :………………………. |
| mise en œuvre d’une redevance spéciale en projet | [ ]  Oui, date effective  ………………………. |

*Ne concerne que les collectivités qui ont pour projet de mettre en œuvre un scénario optimisé et/ou une tarification incitative. Ce scénario peut être issu d’une étude d’optimisation SPPGD.*

*Présenter le mode de gestion future par flux : mode de collecte, fréquence, mode financement., accessibilité en déchetterie (limitation accès, …), évolution de la limite du SPPGD, extension des consignes de tri pour les recyclables ...*

*Planning associé en indiquant les grandes étapes de mise en œuvre*

### Description des actions de réduction contre le gaspillage alimentaire

*Description des actions existantes inhérentes aux gaspillages alimentaires et celles envisagées dans le cadre notamment du PLPDMA* [[3]](#footnote-3)*: réduction, don alimentaire, alimentation animale ; que ce soit pour les usagers et les producteurs.*

 *Indiquer les services internes mobilisés au sein de la collectivité et les principaux partenaires associés à ces actions notamment lors de la présence de Projet Alimentaire Territorial*

## Gisement, objectifs attendus de l’opération

### Estimation du gisement

*Il sera présenté à minima le gisement de biodéchets (déchets alimentaires, déchets de jardin, déchets verts, …) mobilisables par le Tri à la source des biodéchets potentiellement captable par la gestion de proximité et/ou la collecte séparée des biodéchets. L’ensemble des organiques pourra également être estimé en fonction de l’ambition de ‘l’opération.*

*Il sera distingué le gisement issu des usagers et des professionnels (> 10 T/an : > 5 t/an ; < 5 t/an) Les modalités d’estimation seront rappelées.*

### Définition des objectifs globaux[[4]](#footnote-4)

*Motivation - objectifs quantitatifs et qualitatifs*

*Avant – après (minima 3 ans) tonnage et ratio OMr , DMA, Déchets Verts,*

*Ces objectifs sont à mentionner dans 2.2 dossier technique. D’autres indicateurs pourront être proposés : économique, environnement, ….*

## GOUVERNANCE ET MOBILISATION AUTOUR DU PROJET

*Description de l’engagement politique, rôle élu référent et équipe projet élus*

*Implication des élus municipaux*

*Formation/sensibilisation mises en place à destination des élus*

*Lien avec d’autres politiques de la collectivité ou des collectivités infra pour les syndicats : climat, urbanisme, économie, éducation, alimentation, agriculture, …*

*Descriptions des parties prenantes (représentant(s) de producteurs de biodéchets, associations, chambres consulaires, ... )et mobilisation (information, consultation, co-construction, comité de suivi de mise en œuvre, démarche de concertation[[5]](#footnote-5), liens partenariaux…)*

# Programme de déploiement de la gestion de proximité des biodéchets

|  |
| --- |
| **Concernant le programme de déploiement de la gestion de proximité** |
| Date de démarrage de l'opération :  |  |
| Fin prévisionnelle du déploiement: |  |
| Type de gestion de proximité | [ ]  compostage individuel[ ]  compostage partagé (en pied d’immeuble, de quartier,…)[ ]  compostage autonome en établissement[ ]  autre : |
| Foyers concernés : nombre et % |  |
| Habitants concernés : nombre et % |  |
| Etablissements concernés : nombre et % |  |
| Consignes de tri futures des biodéchets en gestion de proximité |  |
| Tonnage détourné (en t/an) |  |
| Accompagnement par un maître ou un guide composteur | [ ]  Oui (justificatif à transmettre en annexe)[ ]  Non ; engagement :  |
| Nombre d’emplois créés ou redéployés |  |

## Objectifs attendus du déploiement de la gestion de proximité

*Objectifs qualitatifs liés à l’opération de gestion de proximité*

*Cette partie peut être présentée sous un format tableau (cf. annexe 4 ) et/ou cartographique.*

*Les objectifs quantitatifs sont à remplir dans le fichier « indicateurs Performance »*

## Description du déploiement de la gestion de proximité

### Plan de déploiement des équipements

*Présenter équipements retenus (volume, nature, …), brass-compost, bioseaux, stockage du broyat, contrainte génie civil, … Un plan de déploiement des équipements pourra être présenté. (Format tableau possible)*

### Débouchés ou utilisation du compost

*Vigilance concernant l’assurance d’un débouché et d’une bonne utilisation du compost produit*

*Intérêt agronomique pour le sol, lien avec les associations de jardinage, argumentaire spécifique en lien avec les enjeux locaux du territoire*

### Apport de broyat

*Vigilance concernant la disponibilité de broyat et sa mise à disposition*

*Origine, condition et incitation d’utilisation, modalité d’utilisation…*

### Organisation entre les différents intervenants[[6]](#footnote-6)

*Proposition d’une organisation entre les différents intervenants (maitre composteur, référents de site, exploitant, relais, usagers, professionnels…) pour le retournement, la tenue d’un registre de suivi, l’apport en broyat, qualité du compost, l’intervention en cas de dysfonctionnement, bilan annuel, … Etablir un qui fait quoi et répartition des missions.*

*Lien partenarial avec la collectivité*

*Description du type d’accompagnement proposé*

### Plan de Communication

*Décrire le type et le plan de communication inhérente au déploiement de la gestion de proximité. Temps fort et communication sur la durée. Proposition d’indicateurs*

### Plan de formation : montée en compétence collective

*Décrire le plan de formation proposée aux différentes parties prenantes. Les formations proposées seront conformes aux référentiels Gprox*[[7]](#footnote-7)*.*

*Présenter le maillage escompté des intervenants sur le territoire.*

*Proposition d’indicateurs : le nombre de personnes à former,*

###  Dispositif de mesure

Une attention particulière sera faite sur les dispositifs et de suivi de mesure proposé

#### Mesure de la participation et de l’efficacité

*Enquête de pratique, foyers témoins, ..*

#### Dispositif de suivi qualité des sites

*Registre de suivi, logiciel de suivi des différents sites (logiprox, ...), autre, ...*

*Exploitation des registres, ...*

*Mode de calcul de l’estimation des quantités détournées*

### Récapitulatif des moyens humains mis en œuvre pour la gestion de proximité

*Décrire les moyens humains mobilisés en interne (statut, personnel titulaire de la fonction publique, contractuel, …) et en externe, leur niveau de compétence ou niveau à acquérir*

*Indiquer le nombre de structures mobilisées, nombre de personnes ou services mobilisés en interne, ETP, nombre personnes supplémentaire et missions respectives…*

## Estimation des coûts de la gestion de proximité

*Il sera estimé les coûts prévisionnels d’investissement, mais également les dépenses de fonctionnement (charges de personnels, accompagnement, …), coût de communication/formation, suivi, … . En résumé, devront figurer ci-après : le coût de traitement des biodéchets (€/t), le coût global de gestion des flux collectés par le service public avant et après le déploiement de la GProx.*

*Mise en perspective des coûts par rapport au coûts complets pratiqués de la collectivité. Estimation des (couts évités avec l’augmentation de la TGAP), emploi, environnementaux (gaz à effet de serre), …*

## Programme d’actions et Planning prévisionnel du deploiement de la gestion proximité

*Présenter le programme d’actions et le planning prévisionnel de déploiement de la gestion proximité*

*Le programme pourra contenir : plan de formation/ communication/ investissements des équipements/zones et foyers/professionnels ciblés, …*

*Le degré de maturité du projet sera pris en compte lors de son évaluation. Le soutien de l’ADEME vise particulièrement des projets mûrs et réalisables à court terme.*

*Les contrats d’aide auront une durée maximum de 3 ans calendaires.*

# Engagements des bénéficiaires

## Engagements liés à la communication

Le bénéficiaire s’engage à garantir l’ADEME dans la réutilisation des documents et toute autre information et supports soumis aux droits d’auteur, qu’il a fait son affaire personnelle auprès du ou des auteurs titulaires des droits de propriété intellectuelle et/ou des droits à l’image sur leur propre création, des autorisations de réutilisation requises.

**Conformément à aux règles générales d’attribution des aides de l’ADEME, le bénéficiaire s’engage** à associer l’ADEME lors de la mise au point d’actions de communication et d’information du public (inauguration de l’installation…) et à mentionner dans tous les supports de communication l’ADEME Nouvelle Aquitaine comme partenaire en apposant **sur chaque support de communication produit le logo de l'ADEME et le logo TriBIO ou la mention : opération réalisée avec le soutien financier de l'ADEME. Il fournira à l'ADEME les versions finalisées des supports avant leur réalisation, afin d'obtenir l'accord de l'ADEME au préalable.**

Pour les investissements, le bénéficiaire s’engage à poser un panneau sur le site de réalisation de l’opération, portant le **logo de l’ADEME, et le logo TriBIO.**

## documents à remettre à l’ADEME après réception du contrat

Le bénéficiaire remettra à l’ADEME Nouvelle Aquitaine documents suivants :

**Rapport intermédiaire annuel devant contenir :**

* 1. Le bilan d’activité l’année écoulée premiers mois comprenant :
		1. Bilan décrivant les facteurs de réussites, les difficultés et les mesures correctives envisagées
		2. Tableau des indicateurs de suivi de la généralisation du tri à la source des biodéchets, transmis par l’ADEME à renseigner par le bénéficiaire ;
	2. Un exemplaire des outils de communication réalisés ;
	3. La matrice des coûts remplie et validée dans SINOE sur la première année de validité du contrat.
	4. La saisie en ligne d’une fiche action-résultat sur le site internet OPTIGEDE ([www.optigede.ademe.fr](http://www.optigede.ademe.fr))

**Rapport final devant contenir :**

1. Une analyse des performances atteintes au regard des objectifs de résultats contractuels suivants :
* baisse de X % en 202X par rapport à 20XX en kg/habitant desservi d’OMR,
1. Le bilan final comprenant :
	* 1. Un bilan global de l’opération : technique, économique, financier (grille tarifaire redevance spéciale biodéchet, ...), satisfaction, de retour d’expérience en gestion de projet, ...
		2. Un tableau des indicateurs de suivi de la généralisation du tri à la source des biodéchets à renseigner par le bénéficiaire ;
2. Un bilan des actions d’accompagnement et de communication menées par le bénéficiaire;
3. Un reportage photographique du déploiement (ou de l’expérimentation le cas échéant). Ce reportage photographique sera remis sur CD Rom. Les photographies dans un format Haute Définition (minimum 300 DPI) devront être datées, légendées et indiquer le nom du photographe.
4. Les matrices des coûts remplies et validées dans SINOE des trois années.
5. La saisie en ligne une fiche action-résultat sur le site internet OPTIGEDE (www.optigede.ademe.fr).

# **Annexe : Exemple tableau offres territoriales tri à la source de**s biodéchets

Un **exemple** de tableau ci-joint est proposé en guise d’illustration. Celui-ci est à **adapter** *à ses propres typologies d’habitat : centre urbain, bourg, bastide, ... Il est également possible pour une même zone plusieurs services de Tri à la source des biodéchets.*

*A remplir principalement le périmètre SPPGD et au-delà en fonction du domaine d’intervention choisi par la collectivité. Ce tableau peut être complété en abordant également la gestion des déchets verts*.



1. <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Projets-alimentaires-territoriaux> [↑](#footnote-ref-1)
2. *Si existence d’un service tri à la source des biodéchets, à détailler paragraphe ci-dessous dédié au tri à la source.* [↑](#footnote-ref-2)
3. <http://www.plpdma-guide-ademe.fr/axe-lutter-contre-le-gaspillage-alimentaire--2.4.html> [↑](#footnote-ref-3)
4. *Des objectifs plus précis sont demandés dans les sous-parties* [↑](#footnote-ref-4)
5. [*guide méthodologique CONcerto*](https://www.ademe.fr/concerto-concertation-territoriale-matiere-organique-guide-methodologique) [↑](#footnote-ref-5)
6. En respectant les textes réglementaires suivants : [Arrêté du 9 avril 2018](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036830969&categorieLien=id) & [Circulaire du 13 décembre 2012](http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/12/cir_36241.pdf) [↑](#footnote-ref-6)
7. <https://lesactivateurs.org/formations/> ; https://www.optigede.ademe.fr/formations-gprox-biodechets [↑](#footnote-ref-7)